

AUVERS MAG'

Le magazine de la ville

N°22 NOVEMBRE 2021



AU CŒUR DE LA SOLIDARITÉ

Marché DE NOËL

11 ET 12
DÉCEMBRE
PARVIS DE LA MAIRIE
10H | 19H

AUVERS-SUR-OISE
VILLAGE D'ARTISTES

EN PARTENARIAT AVEC AUVERS ANIMATIONS

LE MOT DU MAIRE



Chères Auversoises,
Chers Auversois,

Enfin, avec la reprise d'une vie presque normale, les nouvelles manifestations ou celles qui existaient avant la crise sanitaire reviennent. Je suis heureuse de vous avoir retrouvés lors des Journées européennes du Patrimoine avec notre première édition de "Patrimoine et vélo en fête", un véritable succès pour cette journée festive et intergénérationnelle ! De nombreux autres événements ont marqué cette rentrée, comme le Salon des associations, la Semaine Bleue, le Symposium des vignes d'Ile-de-France, Van Disc et la Palette.

Je vous invite à venir très nombreux pour profiter des événements de fin d'année dans notre ville :

- Salon du terroir, 27 et 28 novembre
- Salon de l'artisanat, 20 et 21 novembre
- Marché de Noël, 11 et 12 décembre
- Brocante du Lion's club, 12 décembre
- Noël solidaire, 15 décembre ...

Les fêtes de fin d'année représentent dans nos foyers une parenthèse au cœur de l'hiver. C'est un moment où l'amour, la chaleur et le partage prennent tout leur sens. C'est également un moment où, hélas, l'isolement et la précarité se font ressentir plus douloureusement. Il convient à cet égard de saluer l'action des bénévoles des associations humanitaires mais également des services publics.

Le succès des nombreuses initiatives de solidarité montre, plus que les discours, la générosité et la fraternité des Auversois. Noël est également synonyme de magie et d'enchantement.

Comme chaque année, de nombreuses animations gratuites viendront rythmer les fêtes de Noël dans la Ville.

Spectacles, Marché de Noël, expositions, animeront le centre pour créer une atmosphère unique, propice à l'émerveillement et à la découverte.

Je souhaite que le programme des festivités proposé en page 4 et 5 charme petits et grands et contribue à faire de Noël, pour chacun de nous, un magnifique moment de joie.

Je vous souhaite à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année.

Isabelle Mézières
Maire d'Auvers-sur-Oise
Présidente de la Communauté de
Communes Sausseron-Impressionnistes

SOMMAIRE

Le mot du Maire p.3

Festivités de Noël p.4

Maison de la Solidarité p.6

Au cœur de la Solidarité p.8

Jeunesse p.10

Patrimoine p.12

Éclairer plus juste p.14

Cadre de vie p.16

Schéma Cyclable p.18

Musée Daubigny p.20

Médiathèque p.22

Vie locale p.24

État civil p.26

Agenda p.28

Festivités de Noël



Marché de Noël

11 et 12 Décembre
parvis de la mairie
70 exposants :

- Produits gourmands
- Artisanats d'art et créateurs
- Décorations (arts de la table)
- Livres
- Bijoux

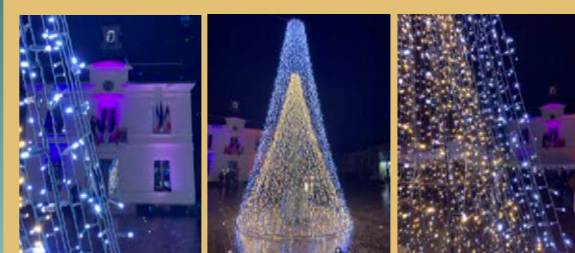
Animations

- Photo avec le Père Noël dans sa calèche
- Vin chaud et restauration sur place
- Jeux pour les enfants



Esprit de Noël dans les écoles

- Distribution de sapins de Noël dans les écoles et concours des plus belles décorations.
- Le 17 décembre, Madame le Maire et le Père Noël offriront des chocolats aux enfants.



MISE EN LUMIÈRE DE LA VILLE
VENDREDI 3 DÉCEMBRE 2021 À 18H
PARVIS DE LA MAIRIE

La solidarité au cœur de Noël

Téléthon

Vendredi 3 et samedi 4 décembre

La municipalité est engagée au bénéfice du Téléthon et relance ses actions :

- Scannez le Qr Code ci-dessous pour effectuer un don en faveur de cette belle cause.



Stand Téléthon au marché de Noël, ventes de tableaux, produits locaux, créations des écoles...

LA BOÎTE DE NOËL SOLIDAIRE D'AUVERS-SUR-OISE

Une boîte faite avec amour par nos enfants



387 boîtes en 2020 !
Cette année l'expérience sera renouvelée aux cœurs des écoles.



Noël solidaire

Mardi 15 décembre, Maison de l'Ile

Un goûter géant avec distribution de cadeaux par le Père Noël est organisé par le Secours Populaire et le C.C.A.S.

- Spectacle "La Roue Enchantée" de la Compagnie Cabar'Elle
- Maquillage enfants par Chloé
- Sculptures de ballons par Ness



Colis de Noël pour nos seniors

8 et 9 décembre au Pavillon du Parc Van Gogh, 9h/12h et 14h/17h, les bénévoles distribueront des colis gourmands aux adhérents du club des aînés.



Concours des illuminations de Noël

La municipalité vous propose de participer à la magie des fêtes en organisant un concours d'illuminations ouvert aux particuliers (jardins, terrasses, façades et balcons) et aux commerces (vitrines).

Règlement du concours

Article 1 : Organisé par la municipalité, ce concours a pour but de récompenser l'investissement des Auversois et des commerces pour les décorations de Noël.

Article 2 : Ouvert aux habitants et commerces de la ville. Chaque candidat doit retourner avant le 10/12, le bulletin (ci-joint) en Mairie.

Article 3 : Les membres du Jury s'interdisent de rentrer sur les propriétés privées. Les illuminations doivent être parfaitement visibles depuis la voie publique.

Article 4 : Passage du Jury entre le 13 et 20 décembre 2021.

Le Jury donnera une note sur 20 points, d'après les critères suivants :

- Créativité : 6 points
- Mise en scène : 6 points
- Visibilité : 2 points
- Originalité : 6 points

Article 5 : Différentes récompenses sous forme de "paniers garnis" ou de "chèques cadeaux" seront offerts par Auvers Animations.

Article 6 : Les participants autorisent la ville et l'association à utiliser sur ses supports de communication, les photos qui seront réalisées. Les décisions du Jury ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation dans la mesure où la participation à ce concours est libre et gratuite.

Article 7 : Les illuminations sont réalisées par les participants, sous leur propre responsabilité et selon les normes de sécurité en vigueur. La municipalité ou l'association ne pourra, en aucun cas, être tenue pour responsable d'éventuel dommage.

BULLETIN DE PARTICIPATION CONCOURS DES ILLUMINATIONS DE NOËL

À déposer à l'accueil de la Mairie

Nom, prénom ou commerce :

Adresse :

Téléphone

E-mail :

Date

Signature

Le Père Noël attend vos lettres

Comme chaque année, une boîte aux lettres sera installée devant la Mairie à compter du 4 décembre. Les enfants pourront y déposer leurs lettres au Père Noël.



MAISON DE LA SOLIDARITÉ



La Municipalité a souhaité une Maison dédiée à la Solidarité pour y installer le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) et le Secours Populaire.

L'action de la Municipalité porte, depuis 2014, sur l'amélioration du confort et de la proximité des services publics pour ses habitants. Dans ce cadre, plusieurs projets de réaménagement sont en cours ou en étude; le projet pour la nouvelle Maison de la Solidarité, s'inscrit dans cette dynamique.

Le terrain en projet se situe dans la partie sud de la commune, à la lisière des lieux-dits du Pré-Saint-Martin et du Pré-Crépin, au sein d'une zone de la ville où se regroupent plusieurs équipements publics tel que le Stade Municipal, la Maison de Santé, le Club de tennis et le Centre Technique Municipal.

Le projet porte sur la réalisation d'un bâtiment d'environ 20 x 8m d'emprise au sol, en structure légère (ossature bois) sur fondations par pieux. Le bâtiment en projet s'implante entre le bâtiment du Centre Technique Municipal et le Club de tennis, en respectant l'orientation historique du parcellaire (Nord-Sud) et en permettant ainsi l'écoulement naturel des eaux vers l'Oise.

Le bâtiment s'organisera en forme de longère et abritera les bureaux et espaces d'accueil sur son côté nord du C.C.A.S et l'espace de stockage et distribution sur le côté sud du Secours Populaire.

Ainsi, l'accès du public sera facilité par sa proximité avec l'aire de stationnement réaménagée, tandis que les livraisons à l'espace de stockage se réaliseront par la cour du Centre Technique Municipal aménagée pour permettre l'accès à des petits camions avec hayon.

Les volumes du nouveau bâtiment s'adapteront aux constructions existantes sur le site, dans le but d'affirmer une cohérence architecturale : la forme des couvertures reprendra celle du Centre Technique Municipal adossé, la trame de façade s'appuiera sur le principe de structure bois apparente présente sur les façades du Club de tennis.

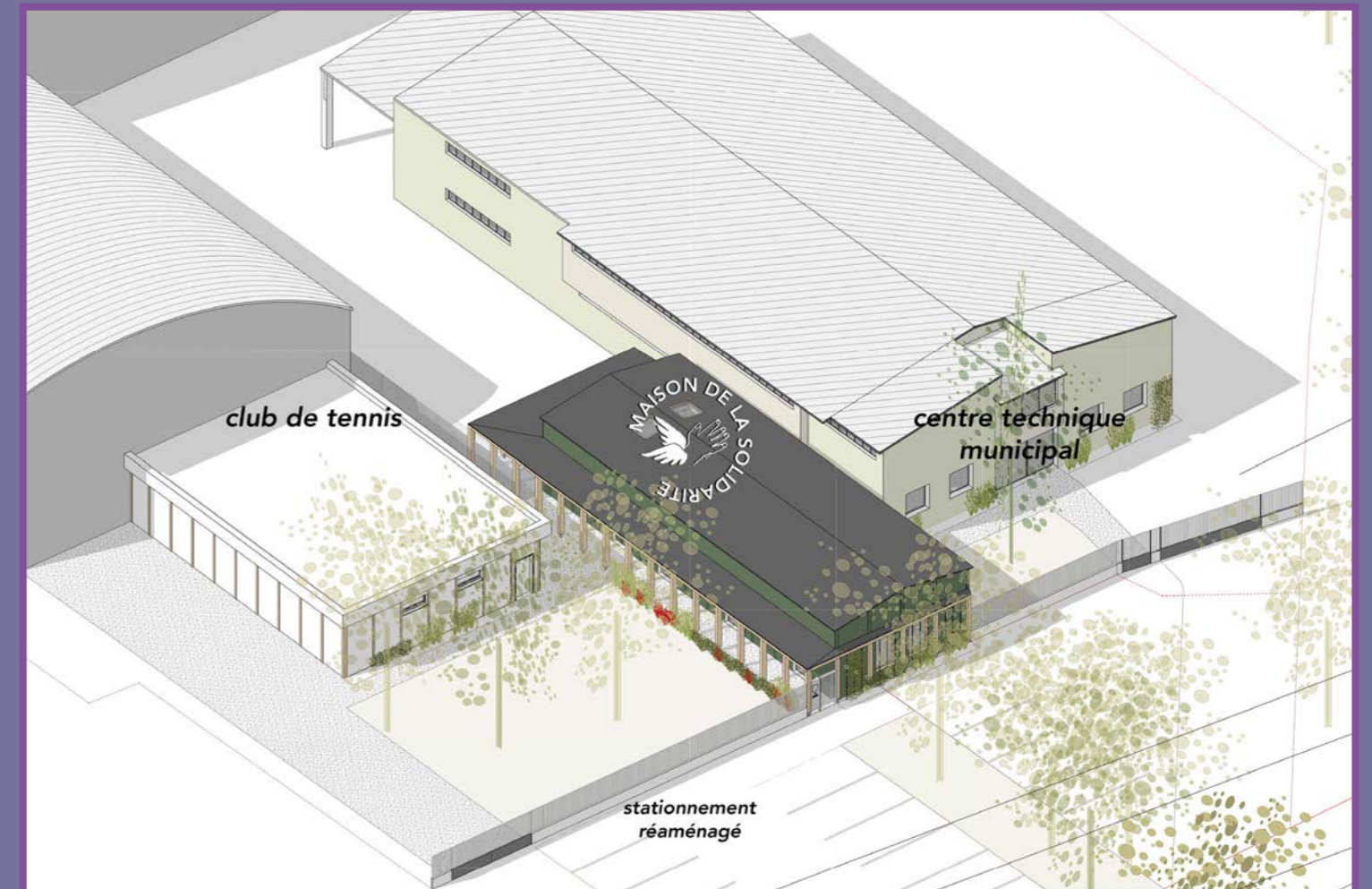
Le bâtiment en projet sera cerné par une coursive en structure bois qui permettra un accès confortable aux usagers. Les volumes intérieurs seront réalisés en matériaux simples, naturels et chaleureux.

Les aménagements extérieurs seront réalisés à partir de la situation existante :

- La zone de stationnement actuelle sera conservée et aménagée pour la rendre accessible.
- Le sol en terre battue sera réhabilité en sol stabilisé perméable marqué de bordures minérales ou végétales (bois de récupération) cela afin de garantir l'infiltration des eaux de pluie et de respecter le caractère naturel du site.

Des plantations complémentaires, en espèces vivaces et cohérentes avec le milieu naturel pourront enrichir le site :

- Côté nord-est du terrain, l'espace végétal adossé au Club de tennis sera conservé, ainsi que ses sujets à haute tige. Cet espace sera ainsi transformé en jardin partagé entre le Club et la nouvelle Maison de la Solidarité.
- Côté sud, la cour du Centre Technique Municipal sera délimitée pour permettre la livraison aisée vers le nouvel espace de stockage.
- Côté nord-ouest, l'aire d'accès au Centre Technique Municipal sera réaménagée en conservant son caractère végétal. Ainsi, les accès aux différents équipements publics du site se situeront sur le côté nord du projet, à proximité de l'aire de stationnement.
- Une nouvelle clôture en métal accueillera les portillons d'accès aux différents équipements, tout en requalifiant la limite entre l'espace public et l'espace extérieur.



AU CŒUR DE LA SOLIDARITÉ

LA SEMAINE BLEUE FÊTE SES 70 ANS À AUVERS !



A l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la Semaine Bleue (événement national organisé chaque année en octobre), les villes d'Auvers-sur-Oise et Butry-sur-Oise se sont associées pour proposer un programme d'activités inédites rythmées par la joie et la bonne humeur.

De nombreuses activités ont été organisées par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) d'Auvers-sur-Oise sous l'impulsion de Cécile Hebert-Jacquet, Maire adjointe à la solidarité de notre ville.

- Visite des vignes et dégustation du vin d'Auvers par Jean-Claude Pantellini du Pressoir Auversois
- Déjeuner offert par la municipalité en partenariat avec la boucherie d'Auvers. Merci à Barbara et Jean Luc pour l'excellent bourguignon et à la boulangerie du centre pour le dessert.
- Croisière sur l'Oise à bord du Tivano
- Thé dansant à la guinguette de Butry-sur-Oise
- Pièce de théâtre par la troupe des Fous de la rampe



Reprise des activités au Club des Aînés :

- Marche
- Chorale
- Gymnastique
- Jeux de société et de cartes
- Questions pour un Champion
- Travaux manuels
- Visites organisées et voyages

Renseignements et inscriptions :

Françoise Rotru au 01 30 36 89 78 ou 06 83 32 78 24
Michel Devise au 01 34 48 08 65 ou 06 70 59 22 84
E-mail : foyer-anciens.auvers@wanadoo.fr

À vos agendas !

- Jeudi 25 novembre : Déjeuner-spectacle au Paradis Latin
- Samedi 27 et dimanche 28 novembre : Exposition-Vente et salon de thé (foyer des anciens)
- Mercredi 8 décembre et jeudi 9 décembre : Distribution des colis de Noël 9h/12h et 14h/17 (foyer des anciens)
- Jeudi 16 décembre : Repas et spectacle de Noël à la Maison de l'Île

Club des Aînés
**EXPOSITION*VENTE
DE TRAVAUX MANUELS**

**SAMEDI 27 NOVEMBRE
DE 9H À 18H**

**DIMANCHE 28 NOVEMBRE
DE 8H30 À 17H**

**FOYER DES ANCIENS
PARC VAN GOGH**

**SALON DE THÉ
*PATISSERIES MAISON**

Fermeture du centre de vaccination intercommunal d'Auvers-sur-Oise 50 000 personnes vaccinées !



A l'initiative de Madame le Maire, Isabelle Mézières, Présidente de la Communauté de Communes Sausseron-Impressionnistes et du Dr Hérault de la Maison Médical, le centre de vaccination a ouvert ses portes le 29 mars dans la Maison de l'Île.

Soutenue par l'Agence Régionale de Santé et cofinancée par notre ville et la Communauté de Communes, l'activité du centre est montée progressivement en puissance grâce à l'engagement des professionnels de santé, médecins (en activité ou en retraite), pharmaciens, vétérinaires, sage-femmes, infirmiers (libéraux, hospitaliers, scolaires...), agents administratifs, élus et bénévoles.

Aujourd'hui, même s'il faut rester prudent et garder les précautions devenues habituelles, les chiffres et les activités de soins tendent à démontrer les bénéfices de la vaccination à grande échelle. L'implication de tous a permis de favoriser un large accès au vaccin et surtout d'établir une relation privilégiée avec la population face à leurs questionnements, leurs inquiétudes, leurs humeurs, leur joie d'entrevoir la fin de cette pandémie synonyme pour certains d'isolement.

La campagne vaccinale n'étant pas totalement achevée, d'autres centres restent ouverts (Taverny, Sannois, Persan) et accessibles par Doctolib ou bien à la pharmacie Vernier d'Auvers-sur-Oise uniquement pour les 3^{èmes} doses.
Un grand merci à tous pour votre implication et votre dévouement !

JEUNESSE



FÉLICITATIONS AUX JEUNES DIPLÔMÉS !

Comme chaque année, Madame le Maire, accompagnée de son équipe, a remis une carte cadeaux aux jeunes diplômés Auversois (brevet et baccalauréat).



NOUVELLES ACTIVITÉS AUX CENTRE DE LOISIRS

Ateliers créatifs aux couleurs du Monde !



SERVICE JEUNESSE

Programme des vacances de Noël

MARDI 21 Block'Out Initiation à l'escalade Pass sanitaire requis 7 PLACES	MERCREDI 22 Patinoire Attention à la glissade Pass sanitaire requis 7 PLACES	JEUDI 23 Mines & Ski Prévoir pique-nique Tenue chaud/change Pass sanitaire requis 7 PLACES	VENDREDI 24 Time Up & Loup Garou Distractions et rigolades 10 PLACES	SAMEDI 25 Bonnes fêtes Férié Joyeux Noël !!!
MARDI 28 Cinéma Fiction et sensations Pass sanitaire requis 7 PLACES	MERCREDI 29 Biotropica Exploration animale Prévoir pique-nique Pass sanitaire requis 7 PLACES	JEUDI 30 Atelier Graff Création à la bombe 10 PLACES	VENDREDI 31 RDV GYMNASSE DAUBIGNY Sport au Gymnase Prévoir tenue de sport et baskets propres 14 PLACES	SAMEDI 01 Bonnes fêtes Férié Bonne année !!!



L'espace jeune est un lieu convivial ouvert toute l'année. Une équipe de professionnels est présente chaque jour pour organiser un programme d'animations varié et ludique.



Les écoles s'engagent pour la protection de l'environnement Tri à la source des biodéchets alimentaires !

Le tri à la source des biodéchets dans nos écoles est mis en place depuis janvier 2021.

- 97 bacs de 240 litres ont été récoltés tout au long de l'année par Valorbio Compost, une société du Vexin pour un volume total de 5.7 tonnes.

Merci aux enfants car la qualité du tri à la source est très satisfaisante et conforme aux attentes de notre partenaire pour faire ensuite un excellent compost.

Impact environnemental :

- La revalorisation matière par compostage donnant un volume de 3.2 tonnes de compost normé NFU44051
- Une surface de terres agricoles de 3500 m2 amendée
- 154 Kg de CO2 séquestrés durablement dans les sols

Félicitations à nos enfants !

LA RÉNOVATION DE NOTRE PATRIMOINE SE POURSUIT



Les murs et le bâtiment de l'entrée principale de notre cimetière étaient vétustes depuis des dizaines d'années. La réfection a été lancée en septembre; les travaux sont réalisés par les maçons de la ville, la couverture sera refaite en zinc par une entreprise d'Auvers.

Les murs bâtis en parpaings de ciment creux présentaient un état de dégradation prononcé, ils ont été démolis. La reconstruction est en moellons de pierre calcaire taillés à la main par les maçons de la ville et deux agents du Service Technique sous le contrôle du responsable de chantier José Pires.

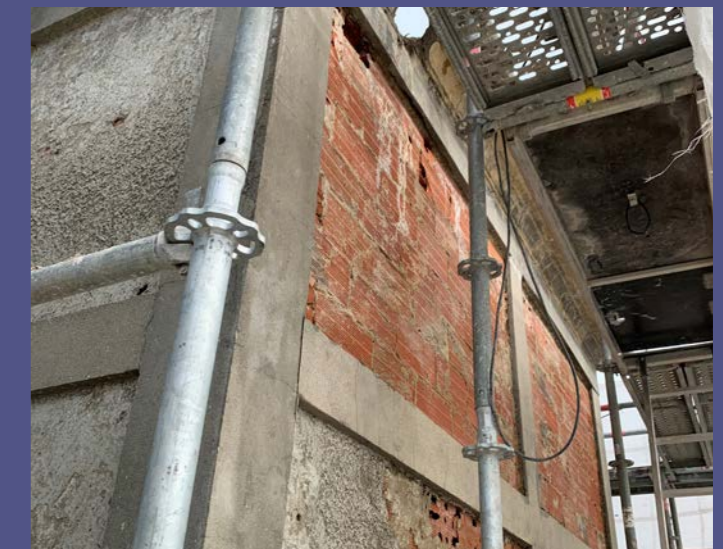
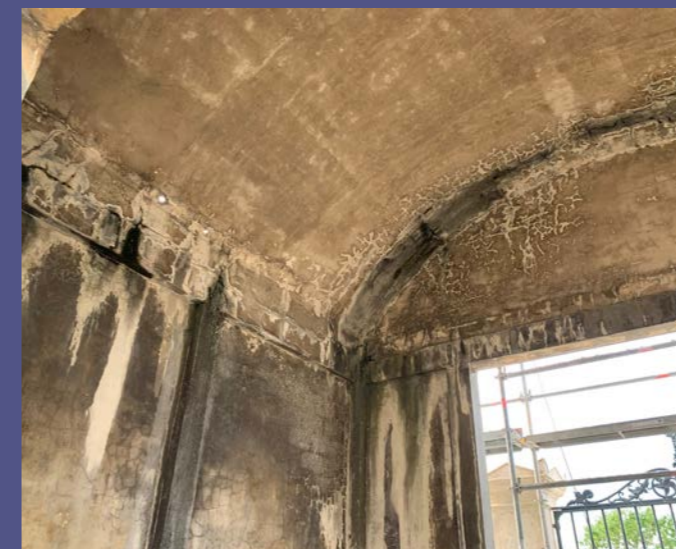
Le bâtiment d'accueil présente, quant à lui, un état de dégradation avancée; les structures en béton armé et les enduits qui recouvrent les remplissages en briques creuses sont à reprendre entièrement.

L'étanchéité de la voûte en béton armé est à refaire. Les murs seront enduits à la chaux (teinte calcaire naturelle). La finition sera talochée à l'éponge pour les parties courantes en recouvrement des remplissages, grattée sur les parties en béton armé.

Les corniches des tympans et d'assise de la voûte seront reprises après réalisation d'un gabarit suivant l'état actuel.

Une couverture en zinc naturel pré-patinée - à tasseaux - est proposée pour la voûte. Les chéneaux et les descentes d'eaux pluviales s'y accorderont.

Un projet d'éclairage et de valorisation par la lumière pourra venir compléter l'aménagement.



ÉCLAIRER PLUS JUSTE !

1 107 points lumineux rénovés en LED



La Municipalité a lancé un marché de rénovation et de maintenance du parc d'éclairage public (candélabres, parc des sports, gymnases, feux tricolores). L'entreprise CITEOS a été retenue lors de la commission d'appel d'offres d'avril 2020.

Le projet directeur a respecté les contraintes suivantes :

- Normes EN NF 13201
- Décret du 27/12/2018 relatif aux nuisances lumineuses
- Vitesse et densité de circulation sur chaque type de voie pour garantir la sécurité routière
- Urbanisme et environnement de chaque rue afin de privilégier le confort visuel des utilisateurs (actions correctives effectuées auprès de certains riverains)

Les luminaires installés répondent aux exigences en termes d'éclairages moyens; ils sont éligibles aux certificats d'économie d'énergie. Ils sont ULOR<1%, la gestion du flux lumineux est optimale.

La couleur blanche (3000k) est conforme aux recommandations de l'Agence Française de l'éclairage; elle retranscrit bien mieux les couleurs naturelles que la lumière jaune de la lampe SHP. Les zones de vie offrent une ambiance lumineuse plus agréable et sécuritaire.

L'utilisation des luminaires à LED ont une durée de vie nettement supérieure, ce qui entraîne une réduction des déchets, mais aussi une diminution de la maintenance et donc des déplacements.

Pour réaliser encore plus d'économies d'énergie et réduire les nuisances de nuit, nos luminaires rénovés sont systématiquement gradés, c'est-à-dire qu'ils consomment 50% d'énergie en moins entre 23h et 5h. Mécaniquement, cette diminution de la consommation entraîne une diminution de l'intensité d'éclairage qui se déroule sur 15 minutes (difficilement remarquable à l'œil).



- Ces rénovations s'accompagnent d'économies d'énergie, aujourd'hui de 64.68% soit près de 400 394 kWh/an.
- Considérant qu'en France, 1 kWh électrique produit 0,1 kg équivalent CO2 et coûte 0,19 cts/kWh, les économies d'énergie engendrées représentent 40,04 tonnes de CO2 par an d'émissions en moins et 76 074 € d'économies pour la ville.
- Considérant qu'un arbre absorbe en moyenne 30 kg/an équivalent CO2, l'économie correspond à l'absorption d'un bosquet de 1334 arbres !



CADRE DE VIE

RÉUNION PUBLIQUE - Organisée par TRI-ACTION Foyer des Anciens - Mercredi 1^{er} décembre à 19h30

Votre syndicat de service public en charge de la collecte et du traitement de vos déchets met en place de nombreux changements dans ses modalités de collecte au 1^{er} janvier 2022.

Lors de la réunion publique du 1^{er} décembre, les nouvelles modalités vous seront présentées :

- Le tri devient plus facile ! Désormais 100 % des emballages se trient.
- Les nouvelles fréquences de collecte et les modalités du passage aux encombrants seront désormais sur rendez-vous.

En attendant, le syndicat communique régulièrement sur son site internet et ses réseaux sociaux.

Un numéro spécial "Tri-Actu" sera distribué prochainement dans toutes les boîtes aux lettres d'Auvers-sur-Oise.

Plus d'informations sur le site internet : www.syndicat-tri-action.fr
E.mail : contact@syndicat-tri-action.fr ou par téléphone au 01 34 18 30 18.



BIENVENUS

- **Sophrologue**, Nelly Legallois, Centre Médical, 20 bis rue Alphonse Callé : Sophro-Analyse, Sophrologie, relaxation et balnéo. Tél : 06 20 48 33 45
- **Restaurant "Lucy"**, anciennement "Nuage de saveurs"
- **"La Tomme d'Isa"**, la fromagerie ouvrira ses portes le mercredi 10 novembre. Le magasin sera tenu par Isabelle Trottier; plus de 80 sortes de fromages seront proposées, essentiellement des fromages fermiers. Envie d'une raclette, d'une fondue, d'un beau et bon plateau de fromage, d'une anche apéritive, ou tout simplement de fromage à la coupe, elle saura vous accueillir et vous servir avec enthousiasme parce qu'elle-même raffole du fromage ! Livraison à domicile possible. 76 rue du Général de Gaulle (en face des Coquelicots sucrés). Tél : 06.73.19.74.28
- **Bar tabac "Le Week-End"** du quartier des Rémys, changement de propriétaire, couscous le samedi et dimanche sur commande en début de semaine



PRENDRE SOIN DE NOTRE VILLE

Propreté et tranquillité sont des sujets qui concernent chacun d'entre nous !

Dans ces domaines, chaque habitant a l'obligation d'agir pour le bien-être de tous. Les Auversois aiment voir leurs rues, leurs quartiers, leur ville propres. Ils veulent profiter d'espaces publics agréables.

Nous avons d'ailleurs mobilisé des moyens humains et matériels importants, à la hauteur de ces attentes bien légitimes.

Cependant, les incivilités et négligences dont se rendent coupables quelques-uns, dégradent notre ville. Toutefois, il ne nous sera jamais possible de veiller à ce que chacun, partout, respecte les règles du savoir-vivre.

Parfois, de simples petits gestes ou un changement des habitudes quotidiennes contribuent à améliorer notre cadre de vie.

A chacun de nous de se sentir responsable. La ville est entre vos mains !

Poubelles rentrées, trottoirs libérés

Rien de plus inesthétique que des poubelles laissées en permanence devant les habitations. Au-delà de la pollution visuelle, cela gêne l'accès pour les urgences et la circulation des piétons. Seuls, avec une poussette, ou dans un fauteuil roulant ils sont contraints de s'engager sur la route; ce qui peut être dangereux.



Les trottoirs
c'est pour
les piétons

A savoir !

Je sors mes poubelles et bacs le bon jour de collecte et je les rentre le jour même.

Je balaie le trottoir devant ma porte et je le sécurise en cas de neige et de verglas. J'entretiens ma façade et mon pas de porte en enlevant les mauvaises herbes.

Les encombrants

En attendant les nouvelles mesures de TRI-ACTION, il est interdit d'encombrer les trottoirs avec des déchets volumineux; des solutions existent, en dehors des jours de collecte, vous pouvez contacter le syndicat à ce sujet.

Les dépôts sauvages, plus ou moins volumineux, salissent nos rues et ternissent l'image de la ville. Lors d'un constat de dépôt sauvage, la police municipale enquête systématiquement pour retrouver et verbaliser le propriétaire. Il est également interdit de brûler les déchets ménagers ou végétaux à l'air libre.



Gardons nos rues et nos espaces publics propres

De nombreuses poubelles sont installées sur l'espace public. Il ne tient qu'à soi de faire quelques pas pour jeter ses déchets à l'intérieur.

Pour que chacun puisse marcher en ville ou se promener dans un parc et pour que nos amis à 4 pattes soient acceptés et appréciés de tous, les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal.



Bien stationner son véhicule pour ne gêner personne

Circuler en ville, surtout en voiture, suppose le respect du code de la route et des règles de stationnement, pour que chacun trouve sa place et que tout le monde se partage les espaces publics.

Le stationnement sur les trottoirs, sur les passages piétons ou empêchant l'accès ou le dégagement d'un autre véhicule sont interdits.

Il provoque des problèmes d'accessibilité des pompiers et des services d'urgence ou le ramassage de poubelles. Il force les piétons à s'engager sur la route, avec tous les dangers que cela présente.

Respecter les limitations de vitesse en centre ville est indispensable pour la sécurité de tous !

Protéger nos enfants

Incivilités et stationnements gênants mettent en danger, en premier lieu, les enfants.

Beaucoup de familles veulent stationner au plus près, voire devant la porte de l'école !

Ce qui engendre des problèmes de sécurité qui mettent en danger l'intégrité physique des enfants.

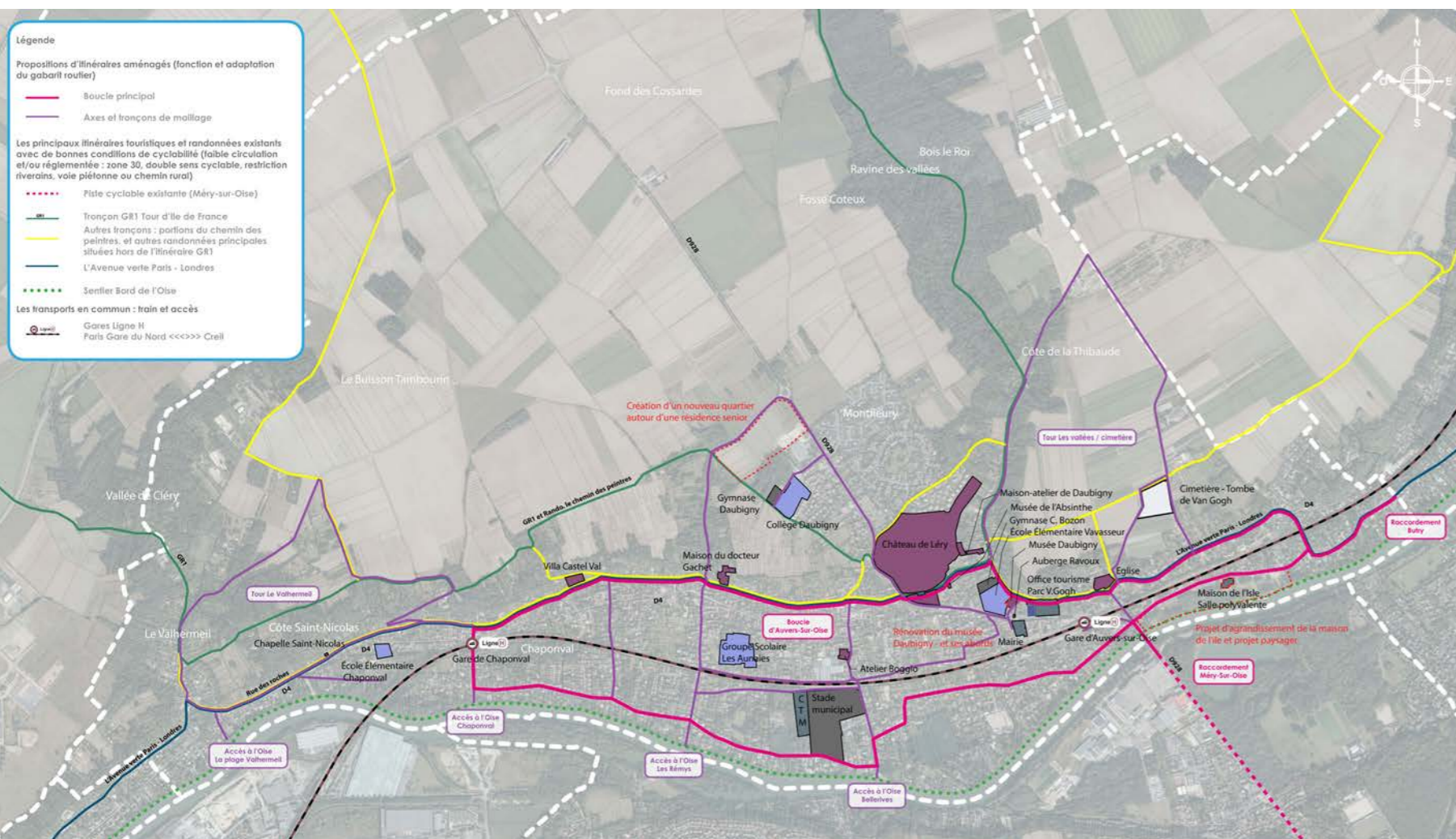
Il faut accepter d'utiliser les places de stationnement situées à proximité, et faire quelques pas à pied !

- Stationnement anarchique sur les trottoirs et passages piétons, 135 €; sur la chaussée, 35 €
- Vitesse excessive à proximité d'un établissement scolaire, 135 €
- Transport d'enfant mineur sans ceinture de sécurité, 135 €

SCHÉMA CYCLABLE

RÉUNION PUBLIQUE

Maison de l'Île - Mardi 22 novembre à 20h



La Municipalité a mandaté le cabinet d'étude Actéon afin d'établir un diagnostic sur l'aménagement d'un schéma des mobilités douces dans notre ville. Trois axes ont été retenus pour élaborer ce schéma qui doit nous mener ensuite à la conception de notre plan vélo.

Les itinéraires qui existent autour d'Auvers-sur-Oise :

- **La boucle du Vexin** parcourt sur 33 km les vallées de l'Oise et du Sausseron. Se confondant avec l'avenue verte Paris-Londres de Pontoise à Valmondois en passant par Auvers-sur-Oise, l'itinéraire remonte ensuite vers Nesles-la-Vallée et Vallangoujard avant de replonger vers le sud en direction de Livilliers et Ennery d'où l'on regagne Pontoise par le fond Saint-Antoine.
- **L'avenue verte Paris-Londres** est un itinéraire cyclable reliant les deux capitales européennes en empruntant des voies dédiées aux circulations douces et des voies partagées. Long de 406 km, dont 246 km entre Dieppe et Paris, cet itinéraire traverse le Parc naturel régional du Vexin français sur une soixantaine de kilomètres. Depuis Cergy-Pontoise, il se sépare en 2 branches, l'une remontant le long de la vallée de l'Oise, l'autre traversant le plateau du Vexin pour rejoindre la voie verte Gasny-Gisors.

Axe 1/ Contribuer au maillage des itinéraires cyclables :

Le Département du Val d'Oise a lancé son plan vélo en 2020. Deux routes départementales traversent notre ville (RD4 et RD928).

Le plan vélo du Val d'Oise va permettre aux collectivités qui s'inscriront dans une stratégie globale de bénéficier de financements des projets cyclables jusqu'au taux de 50 % par la Région.

Notre plan vélo développera un maillage complet de notre ville qui permettra une utilisation sécurisée du vélo au quotidien.

Notre but est de rapprocher le centre-ville de nos quartiers à vélo en toute sécurité et en offrant un stationnement pratique.

La communication autour de la mise en œuvre de notre plan vélo doit être régulière et spectaculaire.

Vous retrouverez, tout au long de l'année 2022, des événements nous permettant de communiquer, de sensibiliser, d'échanger et de partager ensemble autour du vélo :

- Réunions de quartiers
- Ateliers de réparation de vélos
- Ateliers de sensibilisation de nos enfants à la sécurité et à la conduite
- Distribution de flyers aux conducteurs

Axe 2/ Promouvoir l'usage du vélo dans les déplacements du quotidien :

Dans notre ville, les rues sont étroites; il est impossible de créer des pistes cyclables dissociées de la chaussée (partie de la route réservée aux cyclistes et aux cyclomoteurs jusqu'à 50 km/h). Notre plan vélo se déclinera principalement en voies partagées et en zones de rencontres.

Nous avons privilégié les aménagements suivants :

- Les marquages au sol; il s'agit de bandes de couleurs différentes de la chaussée ou d'une signalétique tracée sur le macadam ainsi que les panneaux de signalisation verticaux qui indiquent la place du cycliste sur la chaussée et appellent les conducteurs à la plus grande prudence dans ces zones.
- Les zones de rencontre (limitation à 20km/h) imposent une priorité « piétons », cyclistes et enfin véhicules à moteur. Elles n'offrent pas seulement une signalisation particulière mais elles sont également assorties d'aménagements qui imposent de réduire la vitesse (chicanes, sens unique, marquage du stationnement, écluses etc.). Les aménagements et les services tels que le stationnement des vélos, les ateliers de réparation, les services de location sont également prévus dans ce schéma directeur des mobilités douces...

Axe 3/ Assurer la sécurité, une priorité de notre projet :

Un des aspects les plus importants de la réussite de ce plan vélo est la sécurité. Nous devons absolument faire de la réduction de la vitesse notre priorité.

Cette priorité passe par l'accroissement ou le déploiement des aménagements suivants :

- Chicanes, écluses de rétrécissement de la chaussée, sens unique, marquage au sol du stationnement, limitation à 30 km/h de certaines rues étroites,
- Zones de rencontres limitées à 20 km/h
- Entretien et réfection de certaines portions de voirie
- Augmentation des contrôles de la vitesse et du respect du code de la route
- Proposition d'ateliers de sensibilisation à la sécurité dans les écoles
- Actions citoyennes de sensibilisation des automobilistes à la réduction de la vitesse

MUSÉE DAUBIGNY



Henri Julien Félix Rousseau dit le Douanier Rousseau (1844-1910)
Le Rétameur, c.1891, huile sur panneau de bois

NOUVEAU !

Des œuvres de Henri Julien Félix Rousseau dit le Douanier Rousseau sont à découvrir dans l'exposition de "Corot à Braque" prolongée jusqu'au 27 février 2022

Analyse de Yann le Pichon, Historien de l'art du tableau "Le Rétameur" du Douanier Rousseau (ci-dessus) :

Cet étrange tableau mérite d'être apprécié comme un petit chef d'œuvre non moins intimiste que mystérieux, harmonieux que précisément réaliste, poétique bien que saisi sur le vif d'un métier courant en son temps et donnant pourtant l'impression que ce rétameur est un alchimiste.

On y voit une jeune paysanne en coiffe très attentive aux manipulations de ce rétameur sombrement concentré, assis à côté de sa carriole d'artisan itinérant et de son soufflet, en train de tourmenter une poêle à frire.

A ses pieds, d'autres ustensiles de cuisine attendent de « passer à la casserole ».

Le décor mural du bâtiment de la ferme, qui enferme secrètement la scène, n'est pas sans contribuer à condenser le caractère ésotérique du pouvoir de ce réanimateur dont le visage barbu, farouche, inquiétant même sous son noir chapeau cornu, a capté toute la fascination de ce peintre ébahi qui n'hésita pas à affirmer à Picasso qu'il était, lui Rousseau, le plus grand peintre de son temps dans le « genre moderne ».



Henri Julien Félix Rousseau dit Le Douanier Rousseau (1844-1910)
Paysage, c. 1875, huile sur panneau de bois

Le Douanier Rousseau débute en 1872 sa carrière de peintre en autodidacte et, en adepte du spiritisme, il est persuadé que les esprits guident son pinceau.

Coloriste original utilisant le contraste de couleurs vives avec un style sommaire mais précis, il a influencé la peinture naïve.

À Auvers, Rousseau a peint "Les Bords de l'Oise à Chaponval" (Northampton, Smith College Museum of Art).

Ses paysages de banlieue, autour de Charenton, d'Alfortville et le long de la Marne, révèlent un monde qui sera repris plus tard par Utrillo.



Retour en images du spectacle : "Les figures Impressionnistes"

Compagnie les Trois coups l'œuvre
(Journée du patrimoine, jardin du Musée Daubigny)



A vos agendas !

Pour les enfants de 6 à 12 ans

Découverte de l'exposition "Paysages de Corot à Braque" suivie d'un atelier d'art plastique

- Mercredi 8 décembre de 10h30 à 12h
- Mercredi 15 décembre de 10h30 à 12h
- Mercredi 22 décembre de 10h30 à 12h

Réservations : museedaubigny@ville-auverssuroise.fr

Tél : 01 30 36 80 20 - Tarif 5€

Pour les adultes

Atelier initiation au croquis

- Samedi 11 décembre de 11h à 12h

Réservation : museedaubigny@ville-auverssuroise.fr

Tél : 01 30 36 80 20 - Tarif 5€

Pour les familles

Visite guidée de l'exposition "Paysages de Corot à Braque"

- Dimanche 19 décembre à 11h et à 16h

Gratuit sur présentation de votre billet d'entrée

Pour les écoles (gratuit pour les écoles Auversoises)

- Jusqu'au 27 février :

Visite de l'exposition suivie d'un atelier d'art plastique

(3€/élève, durée 2 h)

MÉDIATHÈQUE



2 ANS DÉJÀ ! Quelques chiffres :

Documents prêtés

- 11 656 en 2020
- 31 291 en 2021

Abonnés

- 896 en 2020
- 1 565 en 2021
- 13 500 documents disponibles
- 175 animations en 2021



PROGRAMME DE DÉCEMBRE (inscriptions obligatoires)

Lectures de contes

Mercredi 1er pour les 0-3 ans 10h30/11h

Mercredi 1er pour les 4-6 ans 11h15/12h

Samedi 11 pour les 0-3 ans 10h30/11h

Samedi 11 pour les 4-6 ans 11h15/12h

Mercredi 29 pour les 0-3 ans 10h30/11h

Mercredi 29 pour les 4-6 ans 11h15/12h

Mercredi 29 pour les 7-10 ans 15h/16h

Les médiathécaires racontent leurs livres préférés, les nouveautés ou des comptines à fredonner.

Ateliers numériques sur le codage

Mercredi 1er pour les 8-11 ans 14h30/16h

A l'aide de scratch, plateforme d'apprentissage du codage, réalisez une histoire ou un petit jeu vidéo en vous initiant à la logique et programmation.

Animations jeux vidéos

Mercredi 8 pour les 7-10 ans de 10h/11h30

Découvrez nos jeux vidéos, en solo ou en équipe, venez défier vos adversaires sur les plus grands succès Nintendo.

Atelier philo pour les enfants

Mercredi 15 pour les 5-7 ans 10h/11h

Mercredi 15 pour les 8-10 ans 11h/12h

Pour permettre à l'enfant de s'exercer à prendre la parole, acquérir de la confiance en soi, développer son vocabulaire.

Relaxation, respiration et discussion autour d'une thématique (bonheur et émotion).

Spectacle de Noël

Samedi 18 pour les familles 16h/17h

Le soir de Noël, Marie s'endort entourée de ses cadeaux. Casse-noisette, le pantin de bois est couché, mais lorsque l'horloge sonne le douzième coup de minuit...

Un conte où se côtoient le théâtre d'objets et la marionnette.

Atelier créatif de Noël

Mercredi 15 pour les 5-6 ans 14h/15h, réalisation d'une décoration de Noël.

Mercredi 22 pour les 7-10 ans 14h/15h30, création d'un marque-page sur le thème de Noël.

Ce calendrier est susceptible d'être modifié, n'hésitez pas à contacter la Médiathèque pour plus d'informations.

Nos horaires : Mardi 10h/13h - Mercredi 10h/13h-14h/18h - Jeudi 10h/13h-14h/17h - Vendredi 14h/18h

Samedi 10h/13h/14h/18h - Dimanche 10h/13h

Tél : 09 72 50 73 70 - mediatheque@ville-auverssuroise.fr

E-mail : contact.mediatheque@ville-auverssuroise.fr

Site internet : <https://mediatheque.ville-auverssuroise.fr>

VIE LOCALE



PATRIMOINE ET VÉLO EN FÊTE

Merci à toutes et tous pour cette belle journée du 19 septembre !

La Municipalité remercie chaleureusement :

Les participants de la Color run and bike et ceux du parcours famille, les bénévoles d'Auvers Animations, les agents de la ville, les élus, la police municipale et gendarmes.

Nos partenaires :

- Vél'Over, initiation au vélo électrique
- Rando'trott, initiation de la trottinette électrique
- Atelier sécurité encadré par les Gendarmes
- Valorbio Compost
- SEDIF
- Fédération départementale des exploitants agricoles
- Association "Entre terre et ciel"
- La compagnie "Les Matatchines"
- L'association "Le botin"

Les musiciens et danseurs :

- Cats' Corner (danse swing)
- Quelques impressions Jazzy (QIJ)
- Le clan
- DID.J

Les enfants pour la décoration des vélos.



15^{ème} symposium des vignes d'Ile-de-France Médaille d'argent pour le vin d'Auvers, cuvée 2020 !

Organisé le 23 octobre par le pressoir Auversois et le comité Cocorico (coordination des confréries) en partenariat avec la ville. Confréries, Associations, Indépendants : vinicoles, viticoles et terroir étaient présents pour la bénédiction des bannières suivie d'un défilé jusqu'au parvis de la Mairie ou une exposition de voitures anciennes était présentée.

Remise de la médaille de la ville à Jean-Claude Pantellini, fondateur et président du pressoir Auversois pour la plantation de 400 pieds de Chardonnay; le vin d'Auvers a reçu plusieurs médailles au fil des cuvées.

Les gagnants du concours de poésies et dessins des écoles sont :

- Prix coup de cœur du jury : Poème les vignes par Héloïse, CM2, Chaponval
- Prix Cocorico : Poème Raisin de Lison et Seyn, CM2, Chaponval
- Prix du Pressoir : Le labyrinthe de Simon et Apryl, CM2, Chaponval
- Prix de la Ville : Dessin bleu de Sarah et Analyssa CM2, Chaponval
- Félicitations aux centres de loisirs Vavasseur et Chaponval



Un grand succès pour la 136^{ème} fête de la rue Rémy.
Bravo à toute l'équipe des Rémys !

RETOUR EN IMAGES

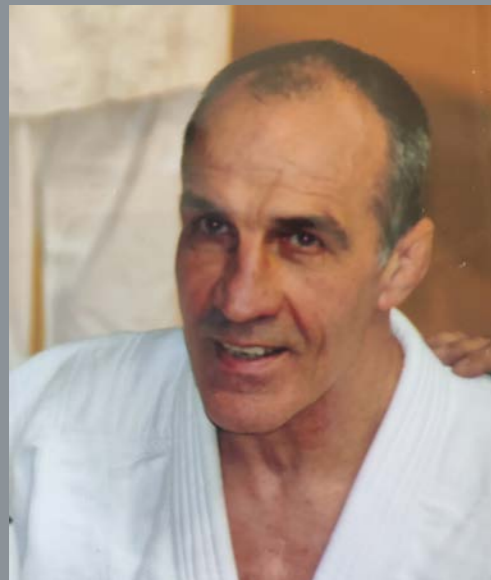


Remise des clés de notre église par Madame le Maire au nouveau curé de la paroisse, le Père Fred Olichet Biyela (26 septembre).



19^{ème} convention internationale du disque, VAN DISC. Merci à son fondateur Laurent Crételle, aux agents du service technique, aux élus et bénévoles pour l'organisation.

HOMMAGE À RAYMOND DORGAL



"Auversois de cœur"

Originaire du Vaucluse, Raymond a découvert Auvers par l'intermédiaire du judo, où il s'est installé rue Rémy en 1979.

Brigadier-chef au sein du service de protection des hautes personnalités, il a assuré la garde rapprochée de personnalités françaises et étrangères avec professionnalisme durant toute sa carrière.

Très investi dans son rôle de professeur de judo, proche de ses élèves, il a formé nombre de ceintures noires et a conduit plusieurs jeunes au niveau national et européen. Il était aussi engagé et élu à la ligue du Val d'Oise.

Il a également œuvré pour la ville en tant que maire adjoint chargé des sports : téléthon, cross des écoles, parc des sports, tennis couverts, gymnase du collège, extension du gymnase des ponceaux, création du centre de loisirs sont à son initiative.

Également très actif dans la sphère privée, il appréciait les repas entre amis et en famille, partager avec ses petits-enfants, se ressourcer dans le sud où il aimait s'aventurer sur les rochers, nager en mer et se rendre à la feria...

Enfin, il était un homme entier, volontaire, ouvert, joyeux, passionné, amoureux de la vie et des autres... Un grand homme apprécié et admiré de tous. Raymond nous a quitté dans sa 74ème année.

Hommage de Madame le Maire,

En ma qualité de premier magistrat de notre ville, c'est au nom du Conseil Municipal et de l'ensemble du personnel communal que je viens adresser un dernier adieu à notre ami Raymond Dorgal. C'est l'hommage de la République que je viens déposer, un témoignage d'admiration et de reconnaissance à un Homme exemplaire.

Raymond nous laissera le souvenir d'une vraie humanité, d'une modestie imperturbable, d'une générosité et d'une tolérance rares. Que Raymond soit remercié pour tous les services qu'il a rendus et tous les soins qu'il a pris à préparer l'avenir de notre ville, que ses proches sachent combien sa disparition attriste tous ceux qui l'ont connu et combien leur peine est partagée.

Raymond ton souvenir restera vivace en nos cœurs, nous n'oublierons jamais ta mémoire car tu nous as tracé par ton exemple la voie du devoir et de l'honneur. Aujourd'hui je m'incline devant toi en te disant : Au revoir et merci.

*Isabelle Mézières
Maire d'Auvers-sur-Oise*

ÉTAT CIVIL

Mariages

04/09 GUYEN Charles/VERHAEGEN Anaël
11/09 VIGNON Yann/DALBY Sylvain
18/09 DONETTI Damien/CAILLAUD Julie
25/09 MOUSSU Stéphane/CARREAU Audrey
02/10 OUGANA Menhdi/JEFFALI Shana
02/10 GAÏDI Tarack/HIMICHE Menana

Naissances

27/07 Evy, Laurence, Noëlle BRACKE
05/08 Rares, Marian STAICU
08/08 Sacha KAN
12/08 Caroline, Giulia MARTINEZ
15/08 Colin SICRE LOPEZ
31/08 Carter, Jean, Daniel HALMAERT
08/09 Jules, Pascal, David DE LISI
11/09 Aaron, Adelino, Eric GAUDIO
20/09 Nora, Nais, Sarah POUPEL

20/09 Mohamed, Larbi ATTIA
24/09 Romy, Colette, Sonia PERRICHET
25/09 Anya et Ines EL MAZZOUZ
10/10 Paul, Arthur, Tristan DEFRANCE De TERSANT
11/10 Rani GHALMI
12/10 Marco, Andréa, Mario STERI
13/10 Siaka, Khalifa, Hassane SANON
14/10 Djane DIFALLAH
18/10 Hugo, Pierre BARBEZ
19/10 Capucine, Ellie, Georgia BALLURIAUD
21/10 Austin, François, Guy MOUTARDE
21/10 Aaron, Yves, Isaac ROZE
22/10 Ombeline, Marie, Henri, Caroline FROTIER de la MESSELIÈRE

Parrainages Civils

11/09 Malo GARNIER
25/09 Andréa ALBA
02/10 Mayvis et Maddy MOJON

Pactes Civils de Solidarité

06/09 DE OLIVEIRA Jason et INACIO Garry
16/09 BELLEMARE Joël et DOUILLON Laure
17/09 CAP Adrien et BAUDE Cécile
17/09 GAREAU Dany et MARTIN Floriane
22/09 G TIGLIA Cheikh et TAGLIANA Marie
07/10 JEAN Calixte et JOSEPH Nikester
22/10 ZINZINDOUHOU Mauriac et LAKOUSSAN Segnon

Décès

26/07 THUAULT Jean-Pierre
15/08 MILHARO Virgilio
05/09 BRIAND née MUNDLE Erna
19/09 LE COM Vincent
23/09 PARADE Michel
10/10 YANG KOANG Renée
21/10 BOUCHOUX Janine
28/10 DORGAL Raymond

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

En 2022, l'élection présidentielle se déroulera les 10 et 24 avril et les élections législatives les 12 et 19 juin. Vous avez jusqu'au vendredi 25 février 2022 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Inscription d'office à 18 ans. Chaque jeune qui devient majeur est inscrit automatiquement s'il a fait les démarches de recensement citoyen à partir de 16 ans. Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu, il faut demander à être inscrit sur les listes électorales en Mairie.

Comment s'inscrire :

- En Mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (- de 3 mois)
- Par courrier, en renvoyant le formulaire d'inscription (Cerfa N°12669*01) avec les pièces justificatives
- Sur internet, en se connectant sur : mon-service-public.fr et suivez le guide

Renseignements : service des affaires générales au 01 30 36 80 82

TRIBUNES LIBRES

Chères Auversoises,
Chers Auversois,

L'engagement de l'équipe majoritaire est celui d'une gestion au plus près des préoccupations de chacun permettant ainsi une grande réactivité.

Notre feuille de route est claire : continuer à construire ensemble une ville à taille humaine, une ville capable d'entretenir et moderniser ses infrastructures, une ville sûre et propre, une ville saine qui respecte son environnement, une ville responsable capable de faire vivre ses commerces et ses associations, une ville accueillante, tant pour ses familles et ses enfants que pour ses aînés.

Chaque jour, nous nous efforçons d'embellir et rénover notre ville, tout en nous attachant à lui préserver son charme et son authenticité.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année. **Les élus du groupe majoritaire "Tous Unis Pour Auvers"**

Suite à la démission de deux conseillers municipaux du groupe "Auvers Autrement", deux nouveaux élus nous ont rejoints le 30 septembre. Vous nous avez choisi pour vous représenter, pour vous défendre, défendre les services publics in situ et dans toutes les réunions auxquelles nous participons. Nous restons à votre disposition.

Nous poursuivons personnellement et ensemble dans notre groupe les projets de notre programme électoral, en réunions, par des initiatives et des pratiques sur le terrain, avec notre souhait de favoriser une ville plus solidaire, plus respectueuse de son environnement et plus vivante. L'enfance, la jeunesse, l'éducation, la santé, la culture en tant que place sur notre territoire, sont nos priorités.

Comme toujours nous nous opposons, chaque fois que cela est possible et nécessaire, aux propositions qui nous paraissent inappropriées, nous approuvons les décisions conformes à l'intérêt général, mais aussi, nous proposons des actions, des initiatives ou des services dans l'intérêt des habitants. Nous continuons d'assurer la vigilance et le contrôle sur les décisions municipales, le respect des lois, celui des associations et des employés.

Alain Zimmermann, Catherine Estival, Jean-Pierre Béquet, Marie-Agnès Gillard pour "Auvers Autrement"

AGENDA

- 20 et 21 novembre : Salon de l'artisanat, Maison de l'Île de 10h à 18h30
- 22 novembre : Réunion publique, présentation du Schéma Cyclable, Maison de l'Île à 20h
- 27 et 28 novembre : Expo-Vente, Club des Aînés, Foyer des Anciens
- 27 au 28 novembre : Salon du Terroir, Maison de l'Île de 10h à 20h
- 1 décembre : Réunion publique TRI ACTION, Foyer des Anciens à 19h30
- 3 décembre : Vin chaud citoyen et mise en lumière de Noël, parvis de la Mairie à 18h
- 9 décembre : Conseil Municipal, 20h en Mairie
- 11 et 12 décembre : Marché de Noël, parvis de la Mairie de 10h à 19h
- 12 décembre : Brocante Lions Club, Maison de l'Île de 8h à 13h
- 18 décembre : Concert Auvers Jazz, Maison de l'Île à 21h

Cérémonie des vœux de Madame le Maire
et du Conseil Municipal
15 janvier 2022 à 18h30, Maison de l'Île



**Galerie Municipale
d'art contemporain**
5 rue du Montcel
Exposition : "Décalé"
jusqu'au 28/11/21

Du 4/12 au 27/02/22, le collectif Grap's invitera un artiste à partager 1m2 pour présenter des petits formats. Si la règle proposée suggère un principe collaboratif, tout est possible ...

Entrée libre du mardi au vendredi 14h/17h30
WE et jours fériés : 10h30/12h30 et 14h/17h30
Sur rendez-vous : graps.auvers@gmail.com



**Artistes Auversois
hors les murs**
27/11 > 12/12/2021
Château Conti, L'Isle-Adam

Evelyne- Alice Bridier,
Guénaëlle Grassi, JLPP et
ZABH.
Peintures, dessins, photos,
sculptures

Entrée libre du mercredi au vendredi 15 h/18h
Samedi et dimanche de 10 h/18h